

QUE VOUS PROPOSE L'ARTP ?

La douzaine de membres du CONSEIL de l'ARTP, que vous élisez à nos assemblées générales, se réunissent tous les mois pour gérer votre association, pour décider d'actions en direction des adhérents, pour prendre connaissance des problèmes personnels ou collectifs qui nous touchent, pour entretenir des courants de contacts et d'échanges avec les fédérations. Ces activités générales trouvent leur écho dans deux publications que tous nos adhérents reçoivent :

- **LE TRAIT D'UNION** trimestriel rédigé et réalisé par vos responsables avec le concours de rédacteurs réguliers. Des exemplaires sont à votre disposition.
- **ACTUALITE RETRAITE** revue trimestrielle de l'UFRrg qui tire à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires.
- Un annuaire complet des adhérents (qui ne sont pas opposés à y figurer) est diffusé chaque année. Il vous permet de prendre des contacts avec d'anciens collègues et d'organiser des rencontres amicales.
- De plus, l'ARTP vous informe ponctuellement par circulaires appropriées chaque fois que l'urgence de l'actualité le nécessite.
- L'ARTP met à la disposition des adhérents des guides pratiques (Décès par exemple).
- Bien entendu, l'examen de cas personnels souvent douloureux est proposé à nos adhérents en difficulté. Nous les étudions avec beaucoup d'attention.
- Des permanences sont organisées à PARIS deux fois par mois et à LYON mensuellement.
- Des rencontres amicales sont organisées au moins annuellement aussi bien à Paris qu'en région Lyonnaise.

Des TACHES CONSIDERABLES et de LONGUE DUREE NOUS ATTENDENT.